

Procès verbal

Le mercredi 08 juillet 2026 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 juillet 2026, s'est réunie sous la présidence de Madame Ghislaine ALLEX, Maire.

Secrétaire de la séance : Madame Stéphanie MAZOYER

Présents : Madame Ghislaine ALLEX Monsieur Marcel MONTEL Monsieur Alexandre CAYZAC Monsieur Noël CURTIL Madame Andréa AUBERT Monsieur Laurent GERIN Madame Stéphanie MAZOYER Monsieur Joffrey SARRAT Madame Laura DUREUIL Monsieur Florian GALLETTI

Représentés : Madame Evelyne HEITZMANN représentée par Madame Andréa AUBERT

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Informations :

- Participation citoyenne
- Présentation des liens armée/nation
- Panneaux randonnées
- Projet FREE
- Travaux voirie
- Audit bâtiment ancienne poste
- Rencontre gendarmerie
- Jurés d'assise
- SIRTOM
- Point financier 1er semestre 2026
- Point canicule
- Commission fleurissement : réunion publique du 23 juillet

Délibérations :

1. Choix locataire logement ancienne école de Mont
2. Délégation du conseil municipal : annulation et remplacement DE 22_2026
3. ONF : convention de mandat pour facturation électronique
4. Redevance Occupation Domaine Public (R.O.D.P.)

Informations :

- **Dispositif de participation citoyenne présentée par Laurent Gérin**

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Ce dispositif est gratuit pour les communes.

Une réunion publique d'information sera organisée au cours du 4^e trimestre 2026 par la municipalité et la Gendarmerie de Saint Gengoux le National pour présenter la démarche et expliquer les rôles de chacun.

- **Présentation des liens armée/nation par Laurent Gérin**

En sa qualité de correspondant défense Laurent Gérin propose d'assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire auprès des jeunes et de les associer aux diverses cérémonies commémoratives.

- **Panneaux randonnées**

De nouveaux panneaux de randonnée ont été fournis par la Communauté de Communes de Cluny et déposés sur des poteaux dédiés par la société SIGNAL 71.

4 panneaux restent à poser. La DRI n'autorise pas la société SIGNAL 71 à fixer ces panneaux sur les panneaux directionnels.

Demander l'accord à Mr et Mme Joel DAUJEAN afin de fixer un panneau sur leur propriété située 2 rue des Tilleuls. Accord verbal de Noel Curtil pour fixer un panneau sur sa maison située 1 rue des Tilleuls.

Solution à trouver avec SIGNAL 71 pour la pose des 2 derniers panneaux.

- **Projet FREE**

Suite à la visite de l'entreprise FREE pour la mise en place d'une antenne sur la commune de Cortevaix, une nouvelle proposition d'implantation a été faite en direction de Savigny sur Grosne après notre plantation de peupliers. L'entreprise FREE doit lancer une étude de faisabilité et nous faire ensuite un retour. Le conseil délibérera ensuite sur ce projet.

- **Travaux voirie**

Les travaux de mutualisation de la voirie au titre de 2026 seront réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 14 221.78 €.La réunion de lancement des travaux est prévue le 21 juillet à Bonnay Saint Ythaire.

- **Audit énergétique bâtiment ancienne poste**

Conformément à la délibération prise le 5 juin 2026, l'audit énergétique du bâtiment de l'ancienne poste a été confié et réalisé par l'entreprise Manergy de Chalon sur Saône, entreprise mandatée par le SYSDDEL.

- **Rencontre gendarmerie**

Le 9 juin 2026, Laurent Gerin, Marcel Montel et Ghislaine Alex se sont rendus saint Gengoux le National à l'invitation de la gendarmerie. Les services de la gendarmerie nous été présentés ainsi que nos référents.

- **Jurés d'assise**

Le tirage des jurés d'assise au titre de 2026 a eu lieu le à Cluny.

Aucun juré d'assise pour la commune de Cortevaix.

- **SIRTOM réunion du 30 juin 2026**

Joffrey SARRAT était présent à cette réunion.

Problèmes des poubelles non rentrées dans les cours après ramassage.

- **Point canicule**

Au vu des températures caniculaires les membres de la commission « Prévention sécurité » ont pris contact avec les personnes âgées de la commune.

Un rappel sur les risques d'incendie sera mis en ligne sur le site internet de la commune et sur « Panneau pocket ».

- **Commission fleurissement**

Une réunion publique aura lieu le 23 juillet 2026 animée par les membres de la commission, des flyers ont été distribués. Andréa Aubert a présenté le dispositif de ce fleurissement participatif qui sera exposé au public ce 23 juillet.

- **CCID**

La DDFIP a adressé à la commune la liste définitive des membres de la CCID.

Membres titulaires

- MONTEL Marcel
- CURTIL Noël
- HEITZMANN Evelyne
- DE CAMAS Aymar
- MONTEL Annie
- LEGUA HARDEL Ludovic

Membres suppléants

- AUBERGET Claudie
- LOREAUD Christophe
- QUINARD Daniel
- SPAETH Jean François
- DESSOLIN Patrick
- DOUHAY Guy

- **Dépôt sauvage de pneus**

L'entreprise EPUR a assuré l'enlèvement des pneus déposés sauvagement sur la commune en avril 2026, la facture à la charge financière de la commune s'est élevée à 1 991.76 €.

- **Travaux toiture église**

L'entreprise Bertrand de Saint Gengoux le National a achevé début juillet les travaux de remise en état de la toiture de l'Eglise. Ces travaux d'un montant de 38 400 € avaient été budgétisés sur l'exercice 2025.

- **RPI Jean Tardieu**

Joffrey Sarrat, nous rappelle les problèmes soulevés par la nouvelle carte scolaire envisagée par l'inspection académique. Les classes isolées sont dans le viseur de l'inspection académique pour les rentrées à partir de 2027.

Problème de déjections de chats dans le bac à sable de la cour de la garderie. La mairie solutionnera ce désagrément.

Le secrétariat du SVOS demande l'installation de rideaux contre la chaleur.

- **Point financier au 30/06/2026 présenté par Marcel MONTEL**

Marcel Montel a également expliqué le rôle de l'amortissement de certains biens immobilisés. Une liste des actifs non amortis doit être traitée par la commune. Il précise également qu'un travail sur les bases fiscales reste à faire.

- **Changement d'horaire des réunions de conseil**

A la demande de Florian Galletti, les prochaines réunions de conseil se tiendront à 20 h 00 au lieu de 19 h 30.

Délibérations :

1.Choix du locataire du logement du 7 rue des Vignes à Mont

4 candidatures ont été reçues en mairie :

- Mr Virgil FIANU et Mme CHAMBRION Margaux Entrepreneurs de maçonnerie à Viré
- Mr MAUGUIN Christian domicilié à La Vineuse sur Frégande
- Mme Dominique LANZA domiciliée à Mont Cortevaix
- Mr Mickael DUPUY et Mme HAHN Sylvie domiciliés à Confrançon Cortevaix

2 choix seront proposés par le conseil municipal en cas de désistement du choix n°1.

Après délibéré,

Choix 1 : Mr FIANU Virgil et Mme CHAMBRION Margaux

Choix 2 : Mickaël DUPUY et Mme Sylvie HAHN

A prévoir sur ce logement, changement de la boîte aux lettres, lunette des toilettes et serrure de l'ancienne école.

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2. Délégation du conseil municipal au Maire

Cette délibération annule et remplace celle du 5 juin 2026 non validée par la Préfecture par manque de certains éléments chiffrés.

Alinéas modifiés :

6° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L. 211-2 à L. 211-2-3. **Les droits de préemption pourront s'appliquer sur tout le périmètre de la commune où les droits de préemption ont été institués et quel que soit le prix mentionné par le vendeur dans la déclaration d'intention d'aliéner.**

7° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans **tous les cas** définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants.

8° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite **de 10 000 €** fixée par le conseil municipal ;

13° D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à **200 €**, qui ne peut être supérieur à un seuil fixé par décret. Ce même décret précise les modalités suivant lesquelles le maire rend compte au conseil municipal de l'exercice de cette délégation ;

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

3. ONF Convention de mandat pour facturation électronique

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation d'émission de factures électroniques, les factures de vente de bois destinées à un professionnel assujéti à la TVA, émises à compter du 01-09-2026 doivent être obligatoirement être transmises par voie électronique via la plateforme Chorus Pro. En cas de vente de bois par la commune, l'ONF propose de d'assurer gracieusement l'émission des factures à la place de la commune.

Une convention de mandat sera signée entre l'ONF et la commune de Cortevaix.

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

▪ **4. Redevance d'occupation du domaine public R.O.D.P**

Redevance due par les opérateurs de télécommunication (lignes aériennes et souterraines)

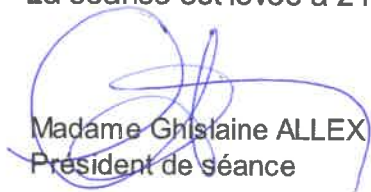
Article 1 – La commune versera au titre de sa contribution 2026 au Fonds de Mutualisation Télécom (FMT), géré par le SYDESL une somme de 86.54 € équivalente au produit total de la RODP versée par les opérateurs de télécommunication à la commune au cours de l'année 2025.

Article 2 – Calcul de la RODP 2026 au Fonds de Mutualisation Télécom :

	Patrimoine	Taux actualisé	Montant en €
Lignes aériennes	0.336	65.48	22,00
Lignes souterraines	0.964	49.11	47,00
Emprises au sol	0.550	32.74	18,00
		TOTAL	87,34

▪ **Délibération adoptée à l'unanimité**

La séance est levée à 21 h 40.


Madame Ghislaine ALLEX
Président de séance

Madame Stéphanie MAZOYER
Secrétaire de séance